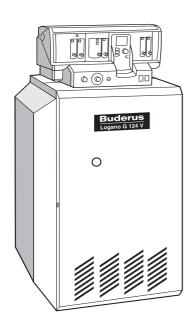
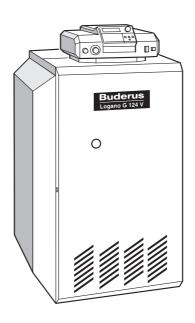
Notice de service Chaudière spécifique à gaz Logano G124 / G124 V







Chère cliente, cher client,

La fabrication et la finition des chaudières spécifiques Buderus Logano G124 mettent en pratique les découvertes technologiques et les règles de sécurité les plus récentes tout en veillant particulièrement au confort de l'utilisateur. Le respect des consignes de sécurité et des instructions de service assurera un fonctionnement idéal, sûr, économique et non polluant de votre installation.

Remarque:

Auf Anfrage ist auch eine deutschsprachige Ausgabe dieser technischen Begleitdokumentation erhältlich. Bitte wenden sie sich diesbezüglich an:

Buderus Verwarming - Chauffage Ambachtenlaan 42 A B - 3001 Heverlee

Tel.: 016 / 40 30 20 oder Fax: 016 / 40 04 06

Consignes d'utilisation générales importantes

N'utiliser l'appareil que dans les conditions de fonctionnement pour lesquelles il a été conçu et respecter la notice de service. L'entretien et les réparations ne peuvent être effectués que par une entreprise spécialisée.

Installer l'appareil uniquement dans les combinaisons préscrites et avec les accessoires et les pièces de rechange qui sont mentionnés dans la notice de service. D'autres combinaisons, accessoires et pièces de rechange peuvent uniquement être utilisés que s'ils sont spécifiquement destinés à l'utilisation prévue et n'influencent ni les prestations, ni les exigences de sécurité.

Sous réserves de changements techniques!

Certains schémas, fonctionnements et données techniques peuvent diverger légèrement vu les développements technologiques.

1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT! En cas d'odeur de gaz:

Pas de feu direct!

Ne pas fumer!

Ne pas provoquer d'étincelles!

N'utiliser ni interrupteurs électriques, ni téléphone, prises de courant ou sonnette!

Fermer le robinet principal de gaz!

Ouvrir portes et fenêtres!

Prévenir les habitants et évacuer les bâtiments! A partir d'un poste extérieur au bâtiment, téléphoner au fournisseur de gaz ou à l'entreprise de chauffage!

En présence de tout autre danger, fermer aussitôt le robinet principal d'alimentation de gaz et mettre l'installation hors circuit, par ex. en actionnant l'interrupteur d'urgence situé à l'extérieur de la chaufferie.

1.1 Mise en place / Chaufferie



ATTENTION!

Les ouvertures d'aération ne doivent être ni réduites, ni obturées.

N'entreposer ou ne manipuler aucun liquide ou matière inflammable à proximité de la chaudière.

Pour ne pas endommager la chaudière, éviter toute pollution de l'air comburant par hydrocarbures halogénés (contenu par ex. dans les atomiseurs, les solvants et produits de nettoyage, les peintures, les colles) ainsi qu'une trop forte formation de poussières. La chaudière doit être installée dans un local à l'abri du gel et répondre aux prescriptions d'une ventilation appropriée.

1.2 Travaux sur l'installation de chauffage



AVERTISSEMENT!

Montage, raccordement d'alimentation en combustible et d'échappement des fumées, première mise en service, raccordement électrique ainsi qu'entretien et réparations ne doivent être réalisés que par une entreprise spécialisée. Les travaux sur les conduites de gaz ne doivent être effectués que par un installateur agréé.



REMARQUE!

Nettoyage et révision sont à effectuer au moins une fois par an! Le fonctionnement de la totalité de l'installation doit à cette occasion faire l'objet d'un contrôle. Les désordres découverts doivent être immédiatement réparés.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un entreprise spécialisée.

1.3 Information de l'utilisateur



REMARQUE!

L'installateur doit expliquer à l'utilisateur le fonctionnement et l'utilisation de l'installation de chauffage et lui remettre la documentation technique correspondante.

1.4 Dispositif de surveillance des fumées

La chaudière est equipée d'un dispositif de surveillance des fumées. Ce dispositif interrompt l'alimentation en gaz du brûleur, et met donc le brûleur hors service, si des fumées s'échappent dans le local d'installation. Après un délai d'environ 15 minutes, le brûleur se remet automatiquement en marche en cas de besoin thermique.



ATTENTION!

De fréquents déclenchements du dispositif de surveillance des fumées indiquent un disfonctionnement de la cheminée ou de la conduite d'évacuation des fumées. Faire appel à une entreprise spécialisée pour en déterminer les causes et y remédier.

1.5 Combustibles

Gaz naturel

2 Mise en service avec système de régulation Logamatic 2000 et 4000

2.1 Vérifier le niveau d'eau de l'installation

- Pour les installations ouvertes, l'aiguille du manomètre doit se trouver sur le repère rouge.
- Pour les installations fermées, l'aiguille du manomètre doit se trouver dans la zone verte.
- Au besoin, rajouter de l'eau et purger l'air de toute l'installation.



REMARQUE!

En cas de perte d'eau lorsque l'installation est en service, ne rajouter de l'eau que lentement et purger l'air de toute l'installation. En cas de pertes d'eau fréquentes, en rechercher les causes et les éliminer sans délai.

2.2 Mise en service du brûleur à gaz

- Mettre l'interrupteur de service (fig. 1, pos. 1 resp. fig. 2, pos. 1) en position "I" (ON).
- Ouvrir lentement le robinet d'arrêt de gaz.
- Régler l'aquastat chaudière (fig. 1, pos. 2 resp. fig. 2, pos. 2) sur "AUT". En cas de régulation constante régler sur la température souhaitée (min. 65 °C).



REMARQUE!

Respecter la notice de service de la régulation .

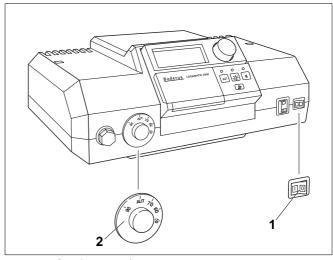


Fig. 1 Système de régulation Logamatic 2000

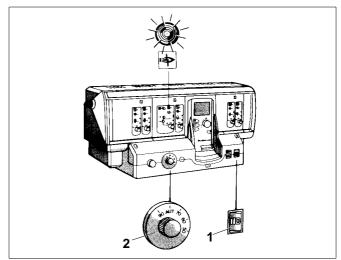


Fig. 2 Système de régulation Logamatic 4000

Legende pour fig. 1 et fig. 2

Pos. 1: Interrupteur de service

Pos. 2: Aquastat chaudière

2.3 Défaillance

- Enfoncer le bouton de dépannage (fig. 3, pos.1), si le voyant lumineux s'allume dans le bouton de déverrouillage.
- La défaillance est égalament montrée sur la partie d'indication du tableau de régulation.



REMARQUE!

Si le brûleur ne se remet pas en marche après répétition de la manoeuvre, faire appel à une entreprise spécialisée agréée pour réparer la panne.

2.4 Mise hors service

- Mettre l'interrupteur de service (fig. 1, pos. 1 resp. fig. 2, pos. 1) en position "0" (OFF).
- Fermer le robinet d'arrêt de gaz.



REMARQUE!

Si l'installation reste hors service pendant les mois d'hiver, (également en cas de mise hors service après une panne) elle doit être vidangée (risque de gel).

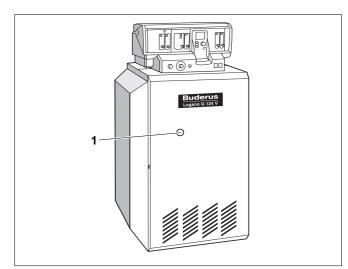


Fig. 3 Bouton de dépannage

Notes

Installateur:



Buderus Heiztechnik GmbH, 35573 Wetzlar http://www.heiztechnik.buderus.de e-mail: info@heiztechnik.buderus.de